

BOURGELAT ET LES ECOLES VETERINAIRES

par Daniel Robin *

LE CONTEXTE HISTORIQUE

1. L'ENCYCLOPEDIE ET LES ENCYCLOPEDISTES

Il est évident que l'évocation rapide des principaux courants d'idées du XVIII^e siècle ne représente qu'un aspect de l'influence du groupe social sur l'individu (Claude Bourgelat), mais aspect important pour un esprit "éclairé" donc intelligent, dirions-nous de nos jours.

"La chance ne profite qu'aux esprits "préparés" ..."

On désigne sous le nom d'encyclopédistes les savants, les philosophes et les spécialistes de toutes les disciplines qui collaborèrent à sa rédaction (Voltaire, Montesquieu, Rousseau, ...).

L'Encyclopédie avait pour but de faire connaître les progrès de la Science et de la Pensée dans tous les domaines. Elle fut dirigée par d'Alembert et Diderot et les encyclopédistes.

Claude Bourgelat y a participé en 1751 par la correction d'articles, puis par des articles qu'il signait lui-même de 1755 à 1757. Il a été l'ami de d'Alembert et a correspondu plus tard avec Voltaire.

Les traits communs des encyclopédistes étaient :

- d'avoir un esprit scientifique,
- de faire preuve de tolérance,
- d'avoir une attitude certaine vis-à-vis de la religion.

* *Chef technicien vétérinaire. Direction des Services Vétérinaires, 7 rue Turgot, 29 334 Quimper Cedex. Communication présentée le 5 juin 1999.*

• Un esprit scientifique

L'esprit scientifique qui est né au XVIII^e siècle avec les encyclopédistes, se caractérise par trois aspects :

- le rejet des connaissances puisées dans les observations superstitieuses, dignes de la barbarie de leurs siècles.

- la valorisation de l'expérimentation ainsi que de la "modestie" qui doit accompagner toute démarche scientifique.

Claude Bourgelat nous dit : *ce n'est qu'en ouvrant et en feuilletant un livre de la Nature que nous acquerrons des connaissances certaines. A peine se seront-elles montrées à*

nous que tout prestige et toute illusion cesseront ; nous ne chercherons qu'à opérer sur des vérités, qu'à en saisir le fil, qu'à les suivre aussi loin qu'elles pourront s'étendre.

-l'élaboration de théories en relation avec des faits, en essayant d'éviter les généralisations trop hâtives et hasardeuses.

On peut citer dans cet esprit une lettre assez connue de Voltaire à Bourgelat, daté d du 26 Octobre 1771, le remerciant d'explications de la présence de calculs dans la vessie d'un de ses boeufs à Ferney.

- **Une certaine tolérance**

Il est indéniable qu'un tel courant de pensées ne pouvait être que favorable à l'éclosion de nouvelles idées et à l'installation de nouvelles institutions, dont les Ecoles Vétérinaires ne sont qu'un des éléments.

- **Une certaine attitude face à la religion**

Les encyclopédistes ont marqué par leurs écrits et leurs prises de position un certain recul vis-à-vis de l'Eglise Catholique et de la religion. A un tel point que d'Alembert a dû prendre la plume pour se justifier : *On prétend que les articles Ame et Dieu (de l'Encyclopédie) sont des Traités de Matérialisme et d'Athéisme ... On prétend que l'Encyclopédie est une Société formée pour détruire la morale et la religion ...*

D'Alembert ajoute pour sa défense : *La religion qu'il s'est fait toujours un devoir de respecter dans ses écrits, est la seule chose sur laquelle il ne demande point de grâce, et sur laquelle il espère n'en avoir pas besoin. Si le fanatisme de la superstition lui paraît odieux, celui de l'impiété lui a toujours paru ridicule, parce qu'il est sans motif comme sans objet.*

C'est dans cette ambiance française du XVIII^e siècle, qui échappait à l'emprise de l'Eglise Catholique, à travers ses plus brillants penseurs, qu'a été préparé un terrain favorable à la création d'une Ecole Vétérinaire.

Nous pouvons citer Leclainche :

Les préventions des siècles passés contre la médecine des bêtes persistent (à cette époque dans l'Europe) dans l'esprit populaire et elles sont demeurées aussi vives au Moyen-Age. La considération de l'Ame Humaine, de son origine et de sa destinée, creuse un abîme entre l'homme et l'animal ...

....depuis plusieurs siècles, le mépris public s'attache aux individus qui manipulent les cadavres d'animaux : en Allemagne, par exemple, l'équarrisseur est privé des droits du citoyen ...

...il est remarquable que Frédéric II de Prusse, malgré toute sa puissance, ne parvint pas à aboutir à la création d'Ecoles Vétérinaires dans son pays.

En France, une telle création a été possible grâce aux encyclopédistes et aux sentiments religieux propres au XVIII^e siècle.

- **Le succès de l'Encyclopédie**

Tout le monde, même dans l'entourage du Roi, n'était pas hostile à l'ouvrage. Par deux fois le projet fut sauvé par Malesherbes. En tant que Directeur de la Librairie, celui-ci contrôlait les différentes publications de l'époque. A plusieurs reprises, il recommanda à Diderot la prudence. C'est également lui qui, en 1759, au moment de la deuxième condamnation qui obligeait au remboursement des volumes, accepta la proposition faite par les éditeurs : les volumes de planches, non encore publiés, serviraient à dédommager les souscripteurs. C'était là une façon de sauver l'Encyclopédie du désastre financier.

Parmi les "amis" de l'Encyclopédie, il faut également citer Madame de Pompadour, qui suivait le projet avec un regard favorable. Jusqu'à sa mort, en 1764, on peut dire qu'elle accorda aux encyclopédistes une véritable protection.

L'originalité, l'intérêt et la valeur de l'ouvrage n'échappaient pas à ceux qui le défendaient. Ils expliquent un succès rapide qui se manifesta dans les chiffres de vente. En 1754, trois ans après la publication du premier volume, le tirage est d'environ 4 300 exemplaires, ce qui représente le nombre des souscripteurs. La première édition a été rapidement épuisée. Des éditions faites en Suisse et en Italie, dans des formats variés (in-folio, in-quarto, in-octavo) témoignent de la vitalité et de l'extension du projet, mené à bien grâce à la courageuse persévérance de ses auteurs et en particulier de Diderot.

Dans la société française, sous Louis XV, nul mieux que Madame de Pompadour ne symbolise la possibilité de se hisser à un rang que la naissance interdit, si l'on en croit les dogmes en vigueur ; aide à l'innovation, fronde intellectuelle, bienveillance du Pouvoir Royal à ceux qui "osent" ; même si de temps à autres ils font "la connaissance" des cachots de Sa Majesté !

Il faut savoir qu'à cette époque, il y a aussi une plus grande distribution des richesses, car les Bourgeois deviennent aussi puissants que les nobles. La Robe et les Ecus font contrepoids à la Naissance et aux propriétés terriennes.

C'est dans ce "carrefour" social qu'apparaît un homme nouveau qui deviendra "Monsieur le Philosophe". Bien sûr il y en eut avant le XVIII^e siècle, mais seulement des observateurs ! Tandis qu'à notre époque du XVIII^e siècle, ces personnages scientifiques deviendront des acteurs recherchés et renommés.

Pour exemple : Diderot, d'Alembert, les patrons de l'Encyclopédie ; Montesquieu, Rousseau, Voltaire, Bourgelat, Quesnay. Mais les "censeurs" de l'époque feront faire interdire par le Roy les travaux de l'Encyclopédie en 1758. Mais cette interdiction n'empêchera pas l'ouvrage de continuer et de paraître sous une forme différente grâce à une organisation de diffusion clandestine et la complicité des Bourgeois.

Les thèses des encyclopédistes gagnent non seulement la Cour, mais aussi les villes ! Donc la Bourgeoisie qui, dans des lieux plus ou moins secrets, font évoluer et diffuser les idées scientifiques et les approuvent pleinement.

Un philosophe est un homme de Raison.
Un philosophe est un homme de Progrès.
Un philosophe est un homme Social.
Un philosophe est un homme Sociable.

- **Les principaux collaborateurs de l'Encyclopédie**

Condillac (1714-1780),	philosophe sensualiste, auteur d'articles consacrés à la philosophie.
Bourgelat (1712-1779),	vétérinaire et avocat, auteur d'articles sur l'hippiatrique dans les Tomes V et VII.
D'Alembert (1717-1783),	mathématicien, co-directeur de l'Encyclopédie avec Diderot jusqu'en 1758. Auteur des articles de mathématique et de physique, des articles "Collège" et "Genève" et du "Discours préliminaire".
Damilaville (1723-1768),	haut fonctionnaire des Finances, ami de Diderot, auteur des articles "Population" et "Paix".
Daubenton (1716-1800),	collaborateur de Buffon, auteur d'articles concernant les sciences naturelles.
Duclos (1704-1772),	moraliste, succéda à Voltaire comme historiographe du Roi. Auteur d'articles de critique artistique.
Dumarsais (1676-1756),	grammairien. A plus de 70 ans, il donna à l'Encyclopédie des articles de grammaire et surtout l'article "Philosophe".
D'Holbach (1723-1789),	matérialiste et athée. Auteur d'articles de chimie et de minéralogie. A écrit également l'article "Prêtre".
Jaucourt (1704-1779),	passionné par l'entreprise de l'Encyclopédie, il rédigea quelques 17 000 articles sur les 60 660 articles que comporte l'ouvrage.
Marmontel (1723-1799),	homme de lettres, auteur d'articles de critique littéraire.
Quesnay (1694-1774),	chirurgien de Louis XV; chef de l'école des Physiocrates, selon lesquels le sol est la seule source de richesse. Auteur des articles "Grains" et "Fermiers".
Rousseau (1712-1778),	collabore à l'Encyclopédie en écrivant des articles sur la musique. Son article "Economie politique" annonce le Contrat social.
Saint-Lambert (1716-1803),	poète, auteur de l'article "Luxe" dans lequel il s'oppose aux thèses de Rousseau sur la simplicité de la nature.
Turgot (1727-1781),	futur ministre de Louis XVI, auteur d'articles d'économie.
Voltaire (1694-1778),	fournit des articles sur l'Histoire et sur la Littérature.

2. LA PHYSIOCRATIE ET LES PHYSIOCRATES

Un autre courant d'idées, la « Physiocratie », a aussi joué un rôle important dans la création des Ecoles Vétérinaires et sur Claude Bourgelat.

On trouve deux racines grecques dans le mot physiocratie : *Kratos* = pouvoir et

Phusis = Nature : c'était le "mouvement écologiste" du XVIII^e siècle ! C'était une doctrine d'économistes, à vues libérales qui, avec le Docteur François Quesnay (1694-1774), son fondateur, considéraient l'Agriculture comme la seule

source de richesse. Quand on pense au succès actuel des vues écologistes, ce courant de pensées a un grand impact à cette époque. Il trouva un écho favorable dans la classe dirigeante, notamment auprès de **Bertin**, qui aida Bourgelat à créer les Ecoles Vétérinaires.

Bourgelat a été très imprégné par ces idées, mais de manière différente de Bertin. Bourgelat concevait "la vétérinaire" (voir remarque ci-dessous) surtout en médecin, Bertin la voyait surtout en économiste et en sociologue.

Remarque: « La Vétérinaire » (1), ainsi qu'on s'exprime volontiers lorsqu'on veut être concis, s'est d'abord appelée l'art vétérinaire. Sans doute voulait-on marquer que, si la médecine (sous-entendu de l'homme) était une science, celle qui concernait nos frères inférieurs ne pouvait être tout au plus qu'un art.

Ensuite, sous l'influence des progrès indéniables de l'enseignement et de sa parité avec l'enseignement médical, on parla aussi de médecine vétérinaire ; pendant douze années d'ailleurs le diplôme délivré fut celui de médecin vétérinaire.

Lorsqu'on voulait bien se faire comprendre on disait alors médecine humaine d'une part et médecine vétérinaire de l'autre. Art et médecine se partagèrent les faveurs selon la fantaisie de chacun jusqu'à une époque relativement récente où s'est mise à prévaloir l'expression sciences vétérinaires, tout comme on dit sciences médicales.

Il est bien exact que la vétérinaire comporte bien autre chose que la médecine vétérinaire proprement dite et que le seul vocable qui réunisse le tout doit être suffisamment général pour être valable. L'emploi de sciences vétérinaires marque au surplus une évolution de la conception du vétérinaire par lui-même ; le vétérinaire, sous la pression des nécessités biologiques et économiques du monde agricole moderne, a beaucoup moins tendance à se considérer exclusivement comme le "médecin" des bêtes.

(1) Classiquement l'étymologie de vétérinaire (substantif ou adjectif) est donnée de la façon suivante : Vétérinaire vient du latin *veterinarius* qui est l'adjectif correspondant à *veterinus* = bête de somme. Un ouvrage de 1857, intitulé "Nouvelles et véritables étymologies médicales tirées du gaulois", dû à Lenglet-Mortier, vétérinaire et à Diogène Vandamme, veut aller plus loin puisqu'il nous indique l'étymologie du mot latin lui-même. Il s'agirait d'une origine flamande : *Vee* (toujours pluriel) = Bestiaux ; a donné bête, bestial, veau, etc... *Teeren* = être malade, languir. *Aerts* ou *arts* = médecin. Penser à l'allemand *Arzt*. Ce qui donnerait : *des bestiaux malades, médecin*.

Nous pouvons préciser que les Ecoles Vétérinaires répondaient alors à une nécessité économique : lutter contre les épizooties (surtout la peste bovine) consécutives aux guerres successives qui avaient décimé bovins et chevaux en France.

Le spectre de la famine n'était pas écarté, ce qui entraînait des troubles en provinces. Bertin était très sensible à ces données ; Claude Bourgelat ne pouvait les ignorer, mais avait un esprit de "chercheur", d'un scientifique au sens actuel du terme .

Dans cette évocation de la physiocratie on ne peut passer sous silence, **Turgot** (1727-1787) qui fut marqué par cette doctrine. Il fut l'intendant de la généralité de Limoges, et à ce titre instigateur de l'ouverture de l'Ecole Vétérinaire de Limoges le 22 Février 1766. Cette tentative échoua le 5 Novembre 1768, car elle n'eut qu'une adhésion passive de Claude Bourgelat. Turgot fut ensuite contrôleur général des finances sous Louis XVI. Il voulut entreprendre de grandes réformes libérales en matière économiques, inspirées des doctrines des physiocrates. Il se heurta à ceux qui profitèrent des abus (il y en a toujours eu !) et fut disgracié en 1776.

CLAUDE BOUGELAT

1. BIOGRAPHIE CHRONOLOGIQUE RESUMEE DE CLAUDE BOUGELAT

1684	Naissance de Barthélémy, demi-frère de Claude Bourgelat.
1707	Mariage des parents de Bourgelat : Charles-Pierre Bourgelat et Geneviève Terrasson.
1712	Naissance à Lyon de Claude Bourgelat.
1719	Décès de Charles-Pierre Bourgelat.
1720	Début du procès opposant Barthélémy Bourgelat aux enfants du second lit.

- 1723** Décès de Geneviève Terrasson. Louis Terrasson, grand-père maternel devient le tuteur de Claude et de ses soeurs.
- 1731** Premier mariage de Bourgelat avec Elisabeth Cocharde de Chiseul.
- 1740** Bourgelat reçoit ses lettres de provision d'écuyer du Roi, et prend la tête de l'Académie de Lyon.
Découverte de la parthénogenèse du puceron par Charles Bonnet.
- 1744** Bourgelat publie le "Nouveau Newcastle".
- 1750** Publication du tome I des "Eléments d'hippiatrique".
Malesherbes devient directeur de la Librairie de France.
- 1751** Publication du tome II, 1ère partie des "Eléments d'hippiatrique".
Publication du tome I de "L'Encyclopédie".
- 1752** Bourgelat est nommé membre correspondant de l'Académie des Sciences de Paris.
- 1753** Publication du tome II, 2ème partie des "Eléments d'hippiatrique".
- 1754** Bertin est nommé intendant de Lyon.
- 1755** Publication des premiers articles de Bourgelat dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert.
- 1756** Début de la guerre de sept ans.
- 1757** Claude Bourgelat est nommé commissaire-inspecteur des Haras du Lyonnais.
Bertin est nommé lieutenant-général de police à Paris.
- 1758** Début du ministère de Choiseul.
- 1759** Bertin devient contrôleur général des finances.
- 1760** Bourgelat est nommé inspecteur de la Librairie de Lyon; il reçoit le privilège des fiacres de Lyon et publie son mémoire sur les allures, ainsi que les "Réflexions sur la milice".
- 1761** Arrêt du Conseil d'Etat créant l'Ecole Vétérinaire de Lyon.
- 1762** Arrivée des premiers élèves à l'école.
- 1763** Bertin est nommé ministre secrétaire d'Etat.
- 1764** Bourgelat est nommé directeur et inspecteur général des écoles vétérinaires et commissaire général des Haras. L'Ecole de Lyon devient "Ecole Royale Vétérinaire".
- 1765** Départ définitif de Bourgelat pour Paris.
Il y ouvre une Ecole Vétérinaire.
Il fait publier sa "Matière Médicale"
Rozier devient directeur de l'Ecole de Lyon et Fragonard de celle de Paris.
- 1766** Parution du "Précis anatomique" de Bourgelat.
Turgot fonde l'éphémère école vétérinaire de Limoges.
L'école vétérinaire de Paris est transférée à Alfort.
- 1768** Publication de la "Conformation extérieure du cheval" de Bourgelat.
- 1770** Publication de l'"Essai sur les appareils et les bandages" et de l'"Essai sur la ferrure" de Bourgelat.
- 1773** Second mariage de Bourgelat, avec Julie-Addélaïde Trusson.
- 1776** Création de la commission royale des épidémies et des épizooties, à laquelle Bourgelat n'est pas associé.
- 1777** Publication des "Règlements pour les Ecoles Royales Vétérinaires"
- 1778** La Croix de Saint Louis est refusée à Bourgelat.
- 1779** Décès à Paris de Claude Bourgelat.

2. LA JEUNESSE DE CLAUDE BOURGELAT

La jeunesse de Bourgelat est mal connue, et bien des incertitudes persistent sur le début de sa carrière. Assombrie par la perte de ses parents, cette jeunesse fut troublée par une interminable querelle de succession, émaillée de nombreux procès.

Claude perdit en effet son père le 7 Septembre 1719 ; ce décès sera la source d'une procédure qui durera au moins neuf ans. Barthélémy, issu du premier lit, puis, après son décès, sa femme, revendiqua en effet sa part de l'héritage paternel. Il intenta à cet effet un procès à Geneviève Terrasson, tutrice des quatre enfants mineurs. L'action en partage de succession continua après la mort de Geneviève Terrasson, en 1723, et Louis Terrasson, nouveau tuteur, dut défendre les intérêts de ses pupilles.

La procédure connut divers rebondissements, tantôt en faveur de Claude et de ses soeurs, tantôt à leur désavantage. Le dernier retournement de situation connu date de 1728 : un arrêt donne droit à la requête de la veuve de Barthélémy, au détriment de Claude et de ses soeurs qui se voient dépouillés d'une grande partie de leur fortune.

Il ne fait pas de doute que toute ces années de procès créèrent pendant l'enfance de Bourgelat une ambiance qui le marqua profondément et influença son caractère.

Chabert, cité par Raillet et Moulé, prétend que : *"Son père étant tombé malade, Claude dut se charger à sa place d'un important travail, et s'en tira si bien que le père n'eut qu'à signer sans changer une ligne ; c'est ce qui détermina le jeune Bourgelat à entreprendre la carrière du Barreau"*.

On a souvent repris les affirmations de Grogner, selon lequel : *"Claude Bourgelat, après avoir fait d'excellentes études chez les jésuites, étudia le droit, et fut reçu avocat de l'Université de Toulouse ; Il suivit le Barreau du Parlement de Grenoble, il s'y fit remarquer, gagna une cause injuste, rougit de son triomphe, et quitta pour toujours le métier d'avocat. Il entra dans les Mousquetaires"*.

Tagand signale également que Bourgelat figure sur la liste des avocats de Lyon entre 1730 et 1740. On doit reconnaître que, malgré son intérêt, Tagand laisse beaucoup de questions sans réponse, d'autant plus que les références des documents sur lesquels il s'appuie ne sont pas cités.

L'appartenance de Bourgelat au corps des Mousquetaires reste également conjecturale. Le fait qu'il était anobli satisfaisait les conditions de recrutement de cette unité, dans laquelle il est établi que son demi-frère Barthélémy avait servi. Aucune confirmation ne vient étayer cette hypothèse, et une confusion entre les deux demi-frères n'est pas à écarter.

Quoi qu'il en soit, la qualité des écrits de Bourgelat, sa culture générale, témoignent d'une formation soignée, où se retrouve l'influence de son grand-père maternel. Cette formation a puissamment contribué à la carrière de Bourgelat, dans la mesure où il sut l'exploiter pour mettre en valeur ses qualités personnelles, se créer des appuis et se faire apprécier dans les premiers emplois qu'on lui confia.

3. LA PERSONNALITE DE CLAUDE BOURGELAT

La personnalité de Claude Bourgelat a toujours, de son vivant, et jusqu'à nos jours, été très controversée. Pour rendre hommage à cet homme à qui nous devons tant, nous en ferons l'approche avec ses bons côtés et ses petits et grands travers : chaque personnalité est toujours plus ou moins à double face !

Une analyse graphologique de lettres de Claude Bourgelat du 7 Avril 1760, de 1761, et du 23 Août 1764, permet de découvrir les traits les plus marquants de sa personnalité. A cette époque, Bourgelat a respectivement 48, 49 et 52 ans. C'est l'époque la plus importante de sa vie puisqu'elle voit la consécration de ses efforts : l'ouverture de la première Ecole Vétérinaire à Lyon. Cette école prend le titre d'Ecole Royale, par décision de Louis XV, le 3 Juin 1764.

Une analyse graphologique des manuscrits de Bourgelat a été faite par Madame Fénoglio. Cette technique peut détecter des tendances, mais il ne lui est pas possible de les préciser quant à leurs manifestations. A partir des investigations graphologiques, nous pouvons déduire que nous avons à faire à une personnalité très obsessionnelle, avec des traits de caractère paranoïaque.

Ces tendances caractérielles vont colorer très fortement cette personnalité, sur le plan des aptitudes intellectuelles, comportementales, comme sur le plan du travail.

- **son intelligence**

Elle est avant tout concrète, pragmatique ; il ne croit que ce qu'il voit, mais sait aborder l'essentiel sans garder les détails inutiles. Il va au fond des choses. C'est un observateur minutieux, pointilleux, qui raisonne avec une précision étonnante. Il est doué d'une mémoire prodigieuse. Bourgelat aime classer, ranger, étiqueter.

C'est un arriviste, au sens noble du mot. Il sait imposer ses idées avec autant de conviction que de parti-pris et fait preuve d'une extrême méfiance vis-à-vis des idées et raisonnements d'autrui. Il sait devenir caustique, il blâme, censure, condamne. Obsédé par son entreprise, il va polariser toute son énergie physique et mentale pour arriver à ses fins.

- **sa sociabilité**

Bourgelat est un être entier, intransigeant. Son éducation a du être rigide, avec beaucoup de contraintes (il faut dire qu'à cette époque on ne tenait guère compte de la vie affective).

L'étude graphologique met en évidence son manque de tendresse. Cet homme devait être assez secret sur sa vie personnelle, mais très fidèle en amitié ! Il se montrait tantôt taciturne et tantôt bavard impénitent. Il devient plutôt diplomate pour obtenir ce qu'il veut. C'est un homme qui accumule de nombreux documents et observations, il range, ordonne, trie, avec obsession.

Dans le document de 1760, l'étude graphologique révèle un sentiment d'infériorité assez marqué. Et l'étude de la lettre de 1764 montre que ce complexe a disparu et

qu'il a été remplacé par un sentiment très vif de sa propre importance. Il a une confiance en lui telle qu'il arrivera à ses fins quoiqu'il arrive ; c'est un obsessionnel qui peut avoir des réactions brutales et imprévisibles.

- **Sa puissance de travail**

Claude Bourgelat est un homme dynamique, plein d'énergie et de courage. L'étude graphologique de ses lettres de 1764 montre qu'il travaille avec ordre, méthode, précision, attention soutenue qui ne se relâche jamais ; il fait preuve d'une ténacité assez surprenante.

L'étude graphologique conduite par Madame Fénoglio a été réalisée au moyen de différentes techniques : la technique française, très analytique, définie par Crépilux-Jamin (1858-1940) et la technique allemande, basée sur la terminologie (selon Hagar - Klages (1872-1956) - Pophal - Pulver)

Claude Bourgelat vit toujours sous tension, pas de détente, avec une personnalité paranoïaque : orgueil, méfiance, ne supporte pas la critique, veut avoir raison, se croit persécuté.

Il est bilieux, nerveux, rusé, actif, efficace, quelque fois désinvolte ; il fait preuve d'efficacité et a le souci de la précision. C'est un inquiet et un anxieux. Il fait preuve d'acharnement pour faire triompher son point de vue.

Il est inutile de dire que la réussite de la création des Ecoles Vétérinaires nécessitait un *homme extraordinairement opiniâtre* : rappelons l'échec des tentatives de Lafosse Fils, ou l'échec de l'Ecole de Limoges créée par Turgot sans le soutien réel de Bourgelat.

L'étude graphologique permet de conclure que Claude Bourgelat a pu surmonter toutes les difficultés, abattre toutes les résistances grâce à son caractère obsessionnel. Mais il a dû s'imposer de nombreuses contraintes : absence de détente, de joie de vivre ; c'était un bilieux et un anxieux !

Nous pensons que la vie de Bourgelat a été une vie de souffrance physique, puisqu'il avait la goutte, mais surtout morale ; nous devons saluer le courage, la volonté, la force d'âme avec laquelle il a fait face à toutes les difficultés qui se sont présentées devant lui.

LA FONDATION DES ECOLES VETERINAIRES

1. FONDATION DE L'ECOLE DE LYON

- **Pourquoi une école vétérinaire ?**

Comme beaucoup d'institutions nouvelles, la première des écoles vétérinaires est issue de l'heureuse conjonction de facteurs culturels, économiques, politiques et humains. En ce milieu du XVIII^e siècle, sous l'influence des idées de Rousseau, la Nature est à la mode. Vers 1750, Quesnay, médecin de Louis XV et de Madame de Pompadour, crée le mouvement physiocratique.

Pour les physiocrates, l'accroissement de la population est souhaitable, mais il n'est possible que si les ressources alimentaires croissent en proportion. Il faut donc encourager la nature en investissant dans l'agriculture. Pour Cantillon (*Essai sur la nature du commerce en général*, 1755), l'agriculture est la source première de toute richesse. Comme Mirabeau dans *l'Ami des Hommes* (1756), il pense que la productivité de la terre est liée à la densité de la population rurale. Parlant de Quesnay, Mirabeau déclare : *il a découvert en médecine l'économie animale, en métaphysique l'économie rurale, en agriculture l'économie politique* Désormais, les productions de l'agriculture seront considérées comme un élément fondamental de l'économie. La multiplication des sociétés ou académies d'agriculture dans toutes les provinces témoigne aussi de ce mouvement d'idées.

Dans le même temps, l'entreprise encyclopédique exprime un besoin profond d'inventorier, de définir, de classer avec méthode les connaissances et les techniques de l'époque. Cet immense effort didactique va tout naturellement convaincre les esprits éclairés de la nécessité de substituer un enseignement méthodique et rationnel à l'incohérence, à l'empirisme et à la superstition qui règnent dans l'art vétérinaire.

On peut noter également l'amorce d'une transformation de la relation homme - animal, qui s'est poursuivie jusqu'à nos jours. Avant Buffon, il existe un fossé infranchissable entre l'homme, être pensant, doté d'une âme immortelle et de raison, et la *Brute*, l'animal machine de Descartes. Après Buffon, le génial vulgarisateur de l'Histoire naturelle qui ose comparer l'anatomie de l'homme à celle des animaux, qui entrevoit la modification des espèces et une chronologie de l'apparition des différents animaux sur la terre (première ébauche d'une réfutation du Dogme de la création), le fossé commence à se réduire.

Certes, on est encore loin de l'audace de Darwin, cependant cette évolution philosophique se fait déjà sentir dans une lettre adressée par Voltaire à Bourgelat, quelques années après la fondation de l'école vétérinaire : *les animaux, nos confrères, méritaient un peu plus de soin, surtout depuis que le seigneur fit un pacte avec eux, immédiatement après le déluge. Nous les traitons, malgré ce pacte, avec presque autant d'inhumanité que les Russes, les Polonais et les moines de Franche-Comté, traitent leurs paysans.*

Si l'idée d'instruire les vétérinaires commence à cheminer, c'est aussi que la situation sanitaire du cheptel français est déplorable. Du XV^e au XVIII^e siècle, de nombreuses maladies du bétail sévissent à l'état endémique dans toute l'Europe. De temps à autre, des flambées épizootiques envahissent telle ou telle région, conséquence des mouvements des armées en campagne, qui déplacent avec elles le bétail nécessaire à leur subsistance.

Selon Leclainche, la mortalité est considérable : au total, entre 1713 et 1796, il aurait péri environ 10 millions de bovins en France et en Belgique. Toutefois, ces estimations sont très approximatives. Les renseignements ponctuels relevés par Henri Hours pour la région lyonnaise sont beaucoup plus précis et plus évocateurs. Ainsi, pour citer deux exemples, au cours de l'année 1714, 133 bovins sont morts sur les 160 que possédait la paroisse de Chassagny, 110 sur 120 à Paray-le-Monial.

On conçoit sans peine combien ces pertes viennent ajouter à la misère des campagnes déjà rudement éprouvées par la famine de 1709 (qui avait imposé des abattages

massifs de bétail) et la guerre de succession d'Espagne (les campagnes de Louis XIV avaient épuisé la population équine du royaume).

On peut suivre à la trace la plus meurtrière de ces maladies : la peste bovine. En 1711, elle passe de Hongrie en Italie (importation de bestiaux), envahit l'Allemagne, la Suisse, la Hollande et l'Angleterre et atteint la France au printemps 1714. Dans la région lyonnaise, elle se manifeste de Juillet à Novembre pour disparaître en 1715. En 1743, nouvelle flambée de peste apportée par les troupes françaises pendant leur repli sur le Rhin : Alsace, Franche-Comté, Bourgogne, Dauphiné sont envahis successivement puis le Lyonnais est atteint en Juillet 1744.

- **L'acte de fondation**

Les pertes énormes qui résultent de ces épizooties sans cesse renouvelées commencent à préoccuper l'opinion et les pouvoirs publics. Cet état d'esprit explique le succès du projet soumis à Bertin, contrôleur général des finances, par Bourgelat. L'Arrêt du Conseil du Roi du 4 Août 1761 précise clairement le but poursuivi : *sur la requête présentée au Roy en son Conseil par le Sr. Bourgelat, Ecuyer ordinaire du Roy, chef de son Académie de Lyon et associé correspondant de l'Académie des Sciences, contenant que (...) il avait pris des mesures pour ouvrir une école où l'on enseignerait publiquement les principes et la méthode de guérir les maladies des bestiaux ce qui procurerait insensiblement à l'agriculture du royaume les moyens de pourvoir à la conservation du bétail, dans le temps où cette épidémie désole les campagnes (...). Sa Majesté désirant traiter favorablement le dit Sr. Bourgelat, et contribuer au soutien d'un Etablissement utile à l'Agriculture de son royaume (...).*

Enfin, Bourgelat lui-même le rappelle dans ses *Règlements pour les Ecoles Royales Vétérinaires de France* publiés en 1777 : *la désolation des campagnes, dans ces évènements cruels où les bestiaux les plus précieux deviennent les victimes de fléaux souvent terribles, et cependant toujours moins meurtriers que l'ignorance qui entreprend de les attaquer (...) a frappé les regards du Ministre qui a fondé les Ecoles Vétérinaires.* Le projet de Claude Bourgelat arrivait donc à son heure mais il ne suffit pas qu'une idée nouvelle soit dans l'air, encore faut-il, pour la réaliser, qu'il se trouve au bon moment un homme assez audacieux et assez énergique. L'acte de naissance officiel de l'Ecole Vétérinaire de Lyon date du 4 Août 1761. Fruit des efforts conjugués d'un écuyer lyonnais érudit et ambitieux, Claude Bourgelat, et d'un ministre de Louis XV clairvoyant et passionné pour l'agriculture, Henri Bertin, cette école fut le premier établissement d'enseignement scientifique permanent dans une ville privée d'université (situation qui devait encore durer plus d'un siècle pour la médecine). Dès son origine, elle fut ouverte aux médecins et aux chirurgiens désireux de s'instruire par la pratique de l'expérimentation in anima vili et l'étude de la pathologie comparée. Si cette école fut à l'origine de l'art vétérinaire moderne, elle apporta aussi une importante contribution aux progrès de la médecine.

Premier établissement d'enseignement vétérinaire organisé dans le monde, l'Ecole Vétérinaire de Lyon devait servir de modèle dès la fin du XVIII^e siècle pour la création d'institutions analogues dans presque toute l'Europe. Leurs fondateurs, pour la plupart, étaient venus recueillir à Lyon l'enseignement de Bourgelat. Ainsi, dès ses débuts, l'Ecole s'était acquis un véritable rayonnement international.

- **Les moyens de lutte contre les maladies du bétail entre 1700 et 1750**

Pour revenir à la période allant de 1700 à 1750, il existe donc déjà une médecine du cheval, encore très rudimentaire, exercée avec plus ou moins de succès par les maréchaux, et ceux qui savent lire peuvent acquérir quelques connaissances dans Solleysel ou ses imitateurs. Quant aux maladies du bétail, les maréchaux en ignorent à peu près tout.

Toutes sortes d'empiriques, bergers, charlatans et sorciers sont ordinairement consultés par les paysans. Les résultats sont généralement désastreux. *L'Almanach Vétérinaire* de 1782 rapporte le récit suivant : Dans un village du diocèse de Chartres, en 1779, une maladie (sans doute le charbon) ravage un troupeau de moutons de 800 têtes. Les "Devins" font saigner tout le troupeau au bord d'une marre où l'on immerge les cadavres. Vaches et chevaux y sont abreuvés et, le soir même, une vache et deux chevaux sont trouvés morts ...

Les esprits distingués sont très conscients des dangers de l'intervention néfaste des charlatans. On ne saurait mieux l'exprimer qu'Amoreux dans sa *Lettre d'un médecin de Montpellier sur la médecine vétérinaire* (1771) : *les épidémies de bestiaux sont ce qu'il y a de plus redoutable dans l'exercice de la médecine vétérinaire ... Quelles alarmes à l'annonce d'une mortalité qui s'avance à pas rapides ! La consternation se répand en même temps qu'elle ; et si la contagion se joint à l'épidémie, c'en est fait ; la frayeur, le découragement s'emparent des fermiers, ils abandonnent leurs troupeaux à une bande d'ignorants. Il se fient à leur promesse mal fondée, ils ont enfin la douleur de voir périr en détail tous leurs animaux et disperser ainsi leur richesse. A qui s'en prendre ? A la nature du mal, dit-on communément, mais le plus souvent aussi à l'impéritie des "Guérisseurs" ...*

La croyance aux maléfices des sorciers est très répandue dans les campagnes (n'a-t-elle pas persisté dans certaines régions reculées jusqu'au début du XX^e siècle?). Pour les combattre, on fait couramment appel aux anti-sorciers, aux "leveurs de sorts", mais aussi au clergé. Un curé de la Haute-Loire, l'Abbé Aulanier, raconte dans son journal (1640-1691) une véritable journée prophylactique entreprise à la demande de ses paroissiens : ... *Ce jour, je commençai à bénir les bestiaux de Brinon ... gratis, de l'ordre de Monseigneur l'Evêque, par les bénédictions imprimées et sa permission, eau bénite, sel, vinaigre, bonnes herbes et foin, et pain pour guérir certain enchantement ou sortilège des sourciers qu'ils avaient jecté ... sur la langue des animaux ...*

La plupart des rituels en usage au XVII^e et XVIII^e siècle comportent des prières spécifiques pour la protection du bétail ou la guérison des animaux malades, ainsi que des rites de bénédiction des animaux ou du sel qu'on leur distribue.

De nombreux saints protecteurs du bétail font l'objet d'une dévotion particulière (fêtes, processions, pèlerinages). Saint Antoine, Saint Blaise et Saint Roch sont parmi les plus réputés. A l'occasion des fêtes, on fait bénir des croix de bois, des rameaux de buis ou des médailles pour les accrocher dans les étables. Parfois, les habitants organisent des manifestations collectives de dévotion : en 1714, les paroissiens de Fleurs, dans la Loire, inaugurent une "nouvelle figure dorée de Saint Roch ... pour la mortalité ou peste des bêtes à cornes".

D'autres ecclésiastiques veulent même se substituer aux apothicaires en proposant des traitements. Vers 1710, toujours pour la peste bovine, *«les religieux augustins de la Croix-Rousse de Lyon composèrent un remède contre ledit mal, qu'ils disaient infaillible, auquel presque tout le monde recourait et le donnaient moyennant la somme de sept livres, ce qui leur valut beaucoup d'argent et ne servit de rien»* (lettre du curé de Montrond!).

Lorsque les épizooties prennent une allure menaçante, les autorités civiles, les souverains parfois, font appel à des médecins réputés pour étudier la maladie et proposer des remèdes curatifs et "préservatifs" : *de tous temps, les divers gouvernements ont chargé les médecins les plus célèbres de combattre les épizooties quand elles se sont présentées : le XVIII^e siècle a fait connaître en France Christophe de Jussieu, Herment, médecin du roi, etc ..., l'illustre Boissier des Sauvages, qui en 1746 fut chargé de combattre la maladie épizootique qui affligeait le Vivarais ... Les médecins qui ont jeté le plus grand jour dans la description des épizooties et dans leur traitement, sont Messieurs Barberet, médecin de Bourg-en-Bresse, qui remporta en 1765 le prix proposé par la Société Royale d'Agriculture de Paris ; Vicq d'Azyr, si avantageusement connu dans les deux sciences médicales ... et Paulet par son ouvrage déjà cité.* (Noyez, artiste vétérinaire de Montpellier, 1806).

Par voie d'affiche, intendants et subdélégués font connaître les remèdes recommandés. Des mesures de police sanitaire sont mises en oeuvre pour limiter la contagion. Ce n'est pas chose nouvelle car de telles mesures étaient déjà appliquées par les Romains. Cependant, tous les règlements sanitaires européens du XVIII^e siècle dérivent des mesures excellentes et très précises proposées par Lancisi, premier médecin du Pape Clément VII, pour protéger les Etats de l'Eglise contre la peste bovine de 1711. En France, l'inquiétude grandit devant les ravages de cette maladie en 1743-1744 et, sur le conseil de Buffon, l'Académie des Sciences nomme en 1745 une commission d'étude composée de médecins, chirurgiens et botanistes. Par la suite, cette commission se constitue en une compagnie permanente qui prendra le titre d'Académie de Chirurgie.

- **Quelles maladies ?**

Il est souvent difficile d'identifier les maladies d'après les textes de l'époque, en raison de l'incertitude de la nosographie, variable d'une province à l'autre, et de l'imprécision des descriptions cliniques.

Il est à présumer que la plupart des affections connues de nos jours existaient déjà ; par contre, certaines maladies répandues au XVIII^e siècle sont devenues très rares ou ont disparu de l'Europe (c'est le cas notamment de la peste bovine).

Il faut souligner tout d'abord que le terme d'épizootie n'avait pas son sens actuel : on entendait par là toute maladie qui, dans une localité donnée, atteint simultanément un grand nombre d'animaux. C'est ainsi qu'on parle d'épizootie de rage en Italie (1708), en France (1780) , etc ...

Pour être plus précis, on est amené à distinguer des épizooties contagieuses et d'autres non contagieuses. On peut estimer que les maladies animales les plus répandues sont la peste bovine surtout (sans doute confondue avec la péripneumonie

contagieuse), les charbons (bactérien et symptomatique, mal différenciés entre eux), la morve qui sévit à l'état endémique dans toutes les cavaleries, la clavelée du mouton.

Il est aussi souvent question d'une affection impossible à identifier avec certitude, le mal sous la langue, qui atteint surtout les bovins, mais aussi ânes, chevaux, moutons et porcs. Bourgelat l'appelle charbon à la langue, car elle se manifeste par une tumeur de la base de la langue, bientôt ulcérée et suivie d'une gangrène en 24 heures. Il ne s'agit ni de la fièvre aphteuse (rare et bénigne à l'époque), ni d'une stomatite pseudo-aphteuse. Cette sorte de glossite gangreneuse (ou glossanthrax) est réputée curable par un traitement local précoce. On suppose que cette affection aurait pu disparaître définitivement.

- **Quels traitements ?**

Sans revenir sur les pratiques saugrenues des sorciers et charlatans, il serait fastidieux d'énumérer dans le détail les remèdes qui sont tirés de l'arsenal thérapeutique, riche et hétéroclite, de l'époque : saignées, lavements, thériaque, cautérisation, trochisques, sétons, etc ... Le vinaigre et le sel sont employés à profusion. On utilise largement les fumigations avec des baies de genièvre et autres combustibles malodorants pour assainir l'air des étables.

On ouvre le cuir sur les tumeurs des bêtes atteintes de charbon puis on lave les plaies avec du vinaigre fort et du sel, non sans introduire sous la peau du cou des herbes pour attirer le venin. Pour le mal sous la langue, on râcle celle-ci jusqu'au sang avec une cuiller en argent. Quant aux mesures de police sanitaire, elles sont généralement inefficaces car on les applique avec réticence, de crainte de paralyser le commerce.

Ainsi, en cette première moitié du XVIII^e siècle, ce qu'on pourrait appeler la maréchalerie savante des Solleysel et des Lafosse, connue seulement dans le cercle restreint de la société aristocratique des spécialistes de la cavalier ou de l'équitation, ne présente guère qu'un intérêt académique. Quant au bétail des campagnes, encore considéré par les agronomes comme un mal nécessaire (pour fournir le fumier indispensable à la fertilisation des terres), personne ne s'y intéresse ; la société rurale, victime de son ignorance et de ses superstitions, restent désarmées devant les nombreuses maladies qui le déciment.

L'idée de porter remède à cette situation désastreuse en encourageant la formation de vrais spécialistes de la santé animale commence à se faire jour, mais elle se heurte encore à de nombreux préjugés ; c'est ainsi que la dissection du cadavre d'un animal est considérée comme chose vile et répugnante, indigne d'un homme de qualité.

Seuls quelques esprits supérieurs pensent qu'il est temps de s'élever au-dessus de ces préjugés néfastes. Ainsi Buffon écrit-il en 1753, dans son « Histoire naturelle du cheval » : *la médecine que les anciens ont appelée médecine vétérinaire n'est presque connue que de nom. Je suis persuadé que si quelque médecin tournait ses vues de ce côté-là et faisait de cette étude son principal objet, il en serait bientôt dédommagé par d'amples succès, que non seulement il s'enrichirait, mais même qu'au lieu de se dégrader, il s'illustrerait beaucoup*

- **Tentative de bilan : résultats de l'action des Ecoles vétérinaires entre 1762 et 1780**

L'Almanach Vétérinaire, rédigé par Chabert et publié en 1782 sans nom d'auteur, présente à la page 44 le tableau suivant qui vise à établir le bilan des missions des élèves délégués.

Année	Animaux morts avant l'arrivée de l'élève	Animaux traités et guéris	Animaux morts pendant le traitement	Animaux soumis au traitement préservatif
1762		107	10	632
1763	41	1341	4	3061
.....				
1767		29	1	
1768	126	233	18	828
1769	1211	3186	176	5827
1770	2977	4492	316	8527
.....				
1772	2021	1620	83	10 000

On ne peut manquer d'être surpris par les succès spectaculaires observés entre 1762 et 1768, succès étonnants eu égard aux moyens mis en oeuvre et à la faible instruction des élèves. Nous avons déjà souligné que les débuts des Ecoles Vétérinaires avaient été favorisés par l'accalmie de la peste bovine, constatée en France entre 1745 et 1770. Le tableau montre en effet une véritable explosion de la mortalité en 1769 et surtout en 1770.

Il serait cependant injuste d'attribuer à la seule chance les heureux résultats des Ecoles Vétérinaires. Il faut se reporter dans le contexte d'ignorance et de superstition du monde rural de l'époque pour ne pas mésestimer l'efficacité des simples mesures d'hygiène et de bon sens qui constituaient les seules ressources de jeunes praticiens. L'Almanach Vétérinaire rapporte une anecdote singulièrement instructive à cet égard. Un élève est appelé à traiter une grave épizootie de charbon qui décime un troupeau de moutons. Pris de soupçons, l'élève fait creuser le sol de l'écurie qui abrite les animaux. Il y découvre les cadavres de quatre boeufs morts de la maladie, que les charlatans avaient fait enfouir pour préserver le reste du troupeau de la contagion. Le transfert des moutons dans une autre bergerie suffit à arrêter la mortalité et assure le succès de l'élève.

2. FONDATION DE L'ECOLE D'ALFORT

Deux années à peine après la fondation de l'Ecole Vétérinaire de Lyon, Bourgelat demande à Bertin, Contrôleur Général des Finances de Louis XV, le transfert de cet établissement à Paris. Bertin, qui souhaitait que ces établissements soient répartis dans tout le Royaume, décida donc la création d'une Ecole à Paris, tout en maintenant celle de Lyon.

Bourgelat y appela quelques uns de ses élèves avancés dans l'art et les plaça pendant l'hiver dans une maison voisine de la Barrière Saint-Denis, et les occupa à disséquer et à faire des préparations anatomiques de divers genres qui, à l'ouverture de cette Ecole permit de prouver la capacité des sujets qu'il avait formés. Ceux-ci ont été chargés ensuite de diriger et d'instruire les autres.(Instructions Vétérinaires en 1791). Bourgelat avait amené à Paris le clinicien Chabert et l'anatomiste Honoré Fragonard, parent du peintre, ainsi que quelques uns de ses meilleurs élèves : Bredin, Flandrin, Vincent.

Le site provisoire de l'Ecole pendant l'hiver 1765-1766 posait le problème d'exigüité des locaux. Le coût des fourrages, fortement taxés à l'entrée de Paris, l'éventuelle constatation des maréchaux parisiens devant l'installation d'un nouvel atelier, le manquement possible à la moralité des élèves firent que très tôt, une autre installation fut souhaitée !...

C'est assez près du confluent de la Marne et de la Seine que fût choisi le lieu, l'actuel site de l'Ecole Vétérinaire. Il s'agissait du Château d'Alfort, propriété du Baron de Bormes.

Ce nom d'Alfort fut diversement orthographié : Hereford, du fait que son propriétaire le plus lointain, Pierre d'Aigueblanche, fût Evêque d'Hereford en Angleterre en 1240 ; ce nom devint Hareford en 1362, Hallefort en 1612, Halfort, puis Alfort, forme définitive au cours du XVII^e siècle.

Le Château d'Alfort était un magnifique manoir situé à deux pas du pont de Charenton et de ses moulins, avec des frondaisons, des bosquets, des prairies et des terres labourables, favorables à l'éducation rurale des élèves.

L'acte de vente date du 27 Décembre 1765 et c'est en Octobre 1766 que doit commencer l'enseignement. Le 12 de ce mois est relevé l'inscription du premier élève de l'Ecole d'Alfort sans passer par celle de Lyon : il s'agit de Jean Soulier, de Provins.

Sous Calonne, généreux gestionnaire du budget, les anciens locaux du Château furent transformés et de nombreux bâtiments furent construits. Les pièces anatomiques les plus précieuses y furent placées, dont l'étonnant "cavalier anatomisé" de Fragonard, dans l'actuel Musée de Maisons-Alfort.

Une ferme expérimentale y fut installée, car même à cette époque on s'intéressait à la médecine des animaux mais également aux diverses modalités de leur entretien et de leur production. On s'intéressait ainsi à l'économie rurale prospère et rentable que préconisaient les physiocrates.

Par la suite, une pléiade de Maîtres exceptionnels continueront à donner à cette Ecole le souffle nouveau. L'Ecole d'Alfort peut donc être considérée également comme la première Ecole d'Agriculture d'Etat à avoir vu le jour (car celle de Grignon, Ecole d'Agronomie, ne date que de 1826).

La formation médicale et zootechnique du vétérinaire s'est donc affirmée très tôt à Alfort (et elle prend toute sa valeur dans le cadre de l'élevage moderne).

Certains des premiers élèves étrangers qui vinrent à Alfort, fondèrent des Ecoles Vétérinaires, dès leur retour, dans leurs pays d'origine. Depuis la création de l'Ecole de Lyon (1761) à la mort de Bourgelat (1779), ont été construites 7 Ecoles Vétérinaires à l'étranger, dont celles de Turin, Copenhague, Vienne et hannovre.

Vers la fin du XVIII^e siècle, il existait **23** écoles vétérinaires, toutes situées en Europe.

L'objectif de Claude Bourgelat était bien de former des spécialistes en Médecine Vétérinaire et en Zootechnie, capables de lutter contre les épizooties. Bourgelat disait : *l'animal sain et l'animal malade nous intéressent également ...*(et ceci en 1767) *... notre but doit être d'une part de maintenir les parties de la machine dans leur intégrité et d'autre part, d'en réparer les désordres et les altérations .*

Suite au succès de cette deuxième Ecole Vétérinaire en France, de nombreuses provinces demandèrent d'en créer une, ceci se fit avec des essais et des échecs ainsi que des refus.

Il faudra attendre 1828 pour que la région de Toulouse ait son Ecole Vétérinaire ; la première demande de Toulouse datait de 1761. Une Ecole Vétérinaire fut créée à Limoges en 1766, mais ne dura que deux ans par manque d'intérêt des Provinces, manque d'élèves, et manque de finances. Elle fermera ses portes en 1768.

Son projet d'installation remonte à Octobre 1762. Sous l'influence de Turgot, intendant de la Généralité de Limoges, qui fit sa demande à Bertin, Ministre des Finances de Louis XV, car il avait appris que Bourgelat souhaitait établir une deuxième Ecole Vétérinaire dans le Royaume. Bourgelat écrivit à Bertin son point de vue sur ce projet de création d'Ecole dans le Limousin, ne soutenant pas le projet car il avait un problème plus personnel : s'installer à Paris.

3. ORGANISATION DES ETUDES VETERINAIRES SOUS BOURGELAT

Hiver et printemps : Ostéologie- Myologie- Splanchnologie- Matière médicale interne et externe.

Été et automne : Connaissance extérieure des animaux- Choix des chevaux- Botanique, pharmacie et chimie- Connaissance des maladies internes et externes- Appareils et bandages- Théorie et pratique des opérations à la main avec l'instrument tranchant et brûlant sur le corps des animaux vivants.

Toute l'année :- Hygiène- Forge et ferrure

Initialement prévues sur deux ans minimum, suivant l'avis du Directeur, Claude Bourgelat écrit à Bertin le 11 Novembre 1764 de Lyon : *il seroit à souhaiter que les élèves qui doivent sortir au commencement de l'année prochaine nous restassent encore une année. A l'égard des autres, l'école étant dans le meilleur train, leurs trois années leur suffiroient* , ces études passèrent à 4 ans peu avant la Révolution, puis à 3 ou 4 ans sous la Révolution.

C'est l'arrêt Royal du 11 Août 1765 qui autorisera les anciens élèves des Ecoles Vétérinaires, après leurs quatre années d'études, à s'installer dans le lieu de leur choix avec le titre de "Breveté du Roy en l'Art Vétérinaire". C'était le premier diplôme de vétérinaire.

Ensuite, ce sera le titre de Maréchal-Vétérinaire et Médecin-Vétérinaire par la loi du 15 Janvier 1813.

4. LES MOYENS D'ACTION DES ECOLES VETERINAIRES

- **L'instruction de élèves**

Dans les débuts, le niveau d'instruction des élèves, à leur sortie de l'école, est sans aucun doute fort médiocre. La seule condition d'admission est de savoir lire et écrire. Beaucoup sont très jeunes : 25% ont moins de 18 ans, certains 14 et parfois moins ! On imagine les difficultés des instructeurs en lisant cette appréciation de Bourgelat sur ses élèves en 1765 :

...une affluence énorme de sujets à contenir et à éclairer, la plupart bornés au patois de leurs Provinces, presque aussi éloignés de comprendre notre langue que de se familiariser avec celle de l'art, si peu habitués à tenir la plume que le soin et l'obligation indispensable de copier des cahiers d'instructions leur était infiniment à charge ; en un mot dont l'esprit totalement inculte exigeait du nôtre une infinité de détours pour descendre jusqu'à eux et pour les rapprocher insensiblement de nous...

Quelle était la qualité des Maîtres attachés à l'entreprise téméraire d'instruire des jeunes aussi incultes ? Le Directeur, Bourgelat, est un Ecuyer dépourvu de toute formation médicale. Il a toutefois disséqué des chevaux sous la direction de deux chirurgiens lyonnais, Pouteau et Charmetton. Mais surtout, c'est un esprit éclairé, moderne. Collaborateur de l'Encyclopédie, il est en relation avec les plus grands esprits de l'époque et il participe activement au mouvement de pensée du siècle. Tous ses écrits trahissent une vive curiosité scientifique et le souci d'assurer toujours la primauté de l'observation et de l'expérience sur la tradition et l'autorité des ouvrages de ses prédécesseurs. A maintes reprises, il souligne l'intérêt de l'expérimentation animale et pressent l'utilité de la médecine comparée :

.nous avons connu l'intimité des rapports qui existent entre la machine humaine et la machine animale, rapports qui sont tels que l'une ou l'autre médecine s'éclaireront et perfectionneront mutuellement, lorsque renonçant à un ridicule et funeste préjugé on cessera d'appréhender de se dégrader et de s'avilir en considérant

la nature dans les animaux, comme si cette même nature et le vrai n'étaient pas toujours et partout dignes des recherches de quiconque sait observer et penser .

Il est surtout un organisateur et un administrateur de génie avec des "vues prospectives très modernes". Le programme et les méthodes d'enseignement, admirables de rigueur et de précision, découlent de principes pédagogiques clairs qui n'ont pas vieilli, exposés dans les "Règlements" de 1777

En 1762, à l'ouverture de l'Ecole de Lyon, le corps des professeurs est réduit au minimum. Outre Bourgelat, qui n'a peut-être jamais enseigné lui-même, il comprend seulement un démonstrateur, Pons, et un botaniste (de grande valeur), l'Abbé Rozier. On peut admettre que Bourgelat connaissait assez bien l'anatomie du cheval, bien que ses ouvrages d'anatomie aient fait l'objet de critiques justifiées de Lafosse. Pour le reste, il compile, rédige ses "éléments" et des cahiers qu'on donne à copier aux élèves.

Sans doute fit-il appel à des chirurgiens ou médecins lyonnais "chargés de cours" pour les parties proprement médicales de l'enseignement. Pour Alfort (1765) il recrute un maréchal, Chabert, un anatomiste, Fragonard, et peu à peu, le corps des professeurs va se constituer à partir des meilleurs élèves, suivant un processus qui s'est perpétué jusqu'à nos jours. Avant la fin du siècle, les noms de Louis Bredin, Claude Bredin, Huzard, Henon, etc ... viendront s'ajouter à la liste des professeurs.

- **Les missions des élèves**

En Juillet 1762, l'Ecole qui avait reçu son premier élève le 13 Février, en compte 29, dont 9 âgés de 11, 12 et 14 ans. Une "épizootie" éclate à Meyzieux en Dauphiné. vec une belle audace, Bourgelat se rend sur place le 28 Juillet et laisse sept élève qui resteront jusqu'au 3 Septembre. Louis Bredin, âgé de 24 ans, assure les responsabilités de chef de mission. Il est assurément peu expérimenté puisqu'entré le 15 Mars, il a seulement accompli quatre mois d'études. La nature de la maladie qui affecte chevaux et bovins, est difficile à préciser. Peut-être s'agit-il d'une angine gangreneuse ? Quoiqu'il en soit, les résultats sont spectaculaires. Tous les malades atteints avant l'arrivée de la mission (30) étaient morts. Pendant leur séjour, les élèves donnent leurs soins à 71 malades et ne perdent que 9 animaux. Pendant le même temps, 19 bêtes atteintes que les propriétaires refusent de leur confier, meurent sans exception. En toute rigueur scientifique, ces chiffres n'ont guère de valeur car ils ne sont accompagnés d'aucune indication sur l'état clinique des malades lorsque le traitement a été entrepris. Sans doute la mission est-elle arrivée au bon moment, à la phase de déclin de l'affection. Néanmoins, Bertin trouve là une excellente occasion de faire valoir la nouvelle Ecole qui connaissait déjà des détracteurs. Le 16 Août 1762, il écrit à Bourgelat :

...j'ai vu, par votre lettre du 30 Juillet, que vous vous êtes transporté, quoique convalescent, au village de Mézieux en Dauphiné, pour y porter du secours dans une maladie dangereuse qui enlève les bêtes à cornes en huit à dix heures, et que vous espérez par les soins des élèves que vous y avez laissés, munis de vos instructions et des remèdes nécessaires, d'arrêter les progrès de ce mal. Il sera très à propos que vous rendiez publique la description de cette maladie, les remèdes que vous y avez appliqués, et le régime que vous avez prescrit .

Ainsi encouragé, Bourgelat va exploiter à fond ce succès pour la publicité de l'Ecole : sans délai, il fait imprimer le tableau des résultats sous forme d'un placard qui sera adressé à tous les intendants. C'est encore ce même triomphe qui permettra à Bertin

d'obtenir de Louis XV l'arrêt du Conseil du 3 Juin 1764 qui accorde à l'établissement de Bourgelat le titre d'"Ecole Royale Vétérinaire" .

...le Roy a été fort content de ce que vous avez fait à Mérieux (ou Mézieux) et c'est après luy en avoir rendu compte que je luy ai demandé la décoration pour votre école du titre d'Ecole Royale ... (de Bertin à Bourgelat, le 8 Septembre 1763).

Dès leur retour, les élèves, toujours dirigés par Bredin, repartent en Auvergne du 21 Septembre au 4 Octobre ... nouveau succès. Dès lors, les demandes de secours vont affluer sur le bureau de Bourgelat, soit directement, soit par l'intermédiaire de Bertin, Ministre Secrétaire d'Etat à partir de 1763. En réponse à ces requêtes, Bourgelat adresse des consultations écrites ou délègue des élèves munis d'instructions précises, sur son initiative ou sur ordre de Bertin.

....Monseigneur, les alarmes des habitants des duchés de Lorraine et de Bar se sont répandues dans la Franche-Comté, et je viens, dans ce moment, d'adresser à Monsieur l'Intendant de Besançon l'imprimé que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Les habitants de la ville d'Argelay m'ont député un homme pour me consulter. Ceux de la ville de Dolle m'ont envoyé un mémoire, auquel j'ai répondu. (de Bourgelat à Bertin, le 7 Juillet 1763.).

...Monseigneur, je reçois dans l'instant une lettre non signée en date du 24 Septembre 1763, par laquelle vous me faites l'honneur de m'ordonner d'envoyer promptement un élève dans la Saintonge à l'effect d'arrêter la maladie cruelle qui en est le fléau et à l'effect aussi d'engager Monsieur l'Intendant à faire les avances de fonds nécessaires pour le voyage de cet élève. (de Bourgelat à Bertin, le 27 Septembre 1763.).

De 1762 à 1764, des délégations d'élèves se rendirent ainsi, surtout en Lyonnais et en Forez, mais aussi beaucoup plus loin (Saintonge, Béarn, Limousin). A partir de 1766, seuls les élèves d'Alfort (sous contrôle direct de Bourgelat) sont envoyés dans les provinces. Ceux de Lyon ne quittent plus les limites de la généralité. Par exception, en 1768, le Duc de Choiseul, Ministre de la guerre, demande à Lyon deux élèves pour traiter une épizootie de charbon bactérien sur les boeufs à Marseille et en Corse (le diagnostic peut se faire sans ambiguïté d'après la description sommaire de la maladie : les animaux montraient une "rate gangrénée et extraordinairement gonflée ... et le sang d'une telle âcreté que plusieurs bouchers, en les écorchant, ont gagné des pustules très dangereuses").

Par de nombreuses lettres, Bourgelat informe régulièrement le Ministre des résultats de ces missions :

... Monseigneur, je reçois dans le moment un état des traitements fait par mes élèves depuis le 18 Juin jusqu'au 13 Juillet, dans le département d'Ussel, la sénéchaussée du Ventadour, généralité de Limoges. Par cet état, dont Monsieur Turgot a eu le double, et qui est dûment certifié par Monsieur Duteil, subdélégué, par le lieutenant général, par le lieutenant particulier, par le curé, enfin par un notaire, il paraît que le nombre des boeufs, vaches et chevaux malades est celui de 139. Le nombre des guéris est le même. Le nombre des morts, avant les secours donnés de notre part, est de 32, et celui des morts traités par d'autres personnes pendant le traitement est celui de trois.

Le nombre de ceux que nous avons préservés avec succès est de 547. Le nombre des moutons et cochons malades est de 381. Le nombre des guéris est de 375. Le nombre enfin des morts, avant le traitement, et qui pendant nos opérations ont été traités par d'autres, est de 40. D'où il suit que dans ce département nous avons traité 520

animaux et guéri 514 et qu'en outre nous en avons préservé 547, en tout 1061. Je crois, Monseigneur, que ces résultats, joints à ceux que j'ai l'honneur de vous envoyer depuis plus d'un an, attestent assez l'utilité d'une école et d'un établissement que les étrangers envient aujourd'hui ... (de Bourgelat à Bertin, le 22 Juillet 1763.)

- **Les méthodes de travail de Bourgelat**

Le plus souvent, Bourgelat ne quitte pas son cabinet. Il adresse des consultations écrites détaillées (diagnostic et traitement) sur simple lecture des observations cliniques et (rarement) nécropsiques qui lui sont soumises. Une lettre autographe à Bredin, en mission à Gap, témoigne de ce procédé.

Cette méthode peut paraître surprenante. Il faut cependant souligner que les élèves délégués dans les provinces sont tenus par le règlement des Ecoles d'adresser à Bourgelat des informations précises susceptibles de l'éclairer sur la nature de la maladie :

..les élèves ... rendront compte ... de tout ce qu'ils observeront, et de tout ce qu'ils croiront nécessaire au bien du service et au succès de leur mission. Ils feront régulièrement aussi passer au Directeur Général (Bourgelat) des mémoires sur le caractère de la maladie, sur les causes qui ont pu y donner lieu, sur les premiers signes qui l'annoncent, sur ceux qui s'y joignent à mesure des degrés qu'elle parcourt, sur les symptômes les plus évidents et les plus marqués, sur ce que l'ouverture des cadavres leur aura permis de voir, sur les remèdes ... sur les effets ... Ces détails seront au surplus déposés dans les Archives des Ecoles pour servir un jour à compléter l'histoire des épizooties...

Ces obligations s'étendent également aux artistes vétérinaires installés à leur compte :.....seront tenus les élèves brevetés, d'entretenir la plus exacte correspondance avec les écoles, tant en ce qui concerne les maladies particulières et épizootiques qu'ils traiteront, quelle que soit l'espèce des animaux qu'elles auront attaqués, qu'en ce qui regarde les expériences, les recherches, les observations, et même les découvertes qu'ils pourront faire indistinctement dans toutes les parties de l'Art, dont ils doivent à leur tour travailler à reculer les limites... A l'issue de chaque mission, un bilan précis doit être établi sur une feuille du compte-rendu spécialement imprimée.

Grâce à cette méthode, Bourgelat accumule les données épidémiologiques. En 1765, il lance une vaste enquête auprès de tous les intendants dans le but d'établir un inventaire des maladies du bétail français. Les résultats seront hélas décevants :...mais telle est la barbarie dans laquelle nous sommes plongés, qu'il n'en aucune (maladie) de celles qui attaquent tant les bêtes à corne que les bêtes à laine qui ne soit connue dans chaque pays... par des dénominations bizarres et différentes.

Nous voulions démêler cet énorme chaos où les noms sont confondus et les causes et les effets également ensevelis : nous nous proposons de débrouiller cette matière en quelque sorte inextricable, pour la présenter ensuite d'une manière claire dans une langue qui aurait été commune et pour ainsi dire universelle : nous avons demandé dans toutes les généralités des instructions sur les maladies contagieuses et épidémiques des bestiaux ... nos espérances ont été trompées, nous n'avons pu obtenir des renseignements que de quelques Provinces, encore la plupart ont-ils été très faibles et très peu satisfaisants ...

- **L'héritage de Bourgelat**

L'évènement semble d'abord donner raison aux sceptiques. En effet, après 1770, la chance tourne et les Ecoles Vétérinaires vont révéler leur impuissance devant le retour de la peste bovine. L'épizootie pénètre par la Flandre maritime. L'élève Chanut, délégué dans la Province, fait imprimer un "traitement préservatif" que les paysans se refusent à appliquer. Bientôt la maladie s'étend en Picardie et en Soissonnais. Une bête achetée en Soissonnais contamine une étable dans les faubourgs de Paris. On fait appel à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort, et Bourgelat imprime une consultation que Bertin communique aux intendants. En 1773, retour offensif de la maladie : devant l'échec des traitements mal appliqués, on commence à préconiser l'abattages des animaux contaminés. De l'ensemble de ces mesures se dégage un sentiment pénible d'impuissance et de confusion.

De 1774 à 1776, l'épizootie va sévir en Aquitaine. L'élève Guyot et Bourgelat préconisent l'abattage. Devant l'échec de toutes les mesures médicales et sanitaires, Turgot va prendre l'affaire en mains. Réticent devant les mesures d'abattage massif, il s'adresse à l'Académie des Sciences qui nomme une commission composée de Vicq d'Azur, Chabert et Daubenton. Avant de se rendre en Province, Vicq d'Azyr consulte Bourgelat, afin de réunir une documentation très complète sur l'épizootie. Sur place, il préconise l'abattage des malades avec indemnisation des propriétaires, ainsi que des mesures de désinfection. Dès 1774, à l'issue d'une enquête qui demeure un modèle de rapidité, il publie le fruit de ses réflexions sous forme d'un opuscule : *"Observations sur les moyens que l'on peut employer pour préserver les animaux sains de la contagion et pour en arrêter le progrès"*.

Signalons au passage que Vicq d'Azur avait vérifié expérimentalement l'immunité des bovins guéris, dont les paysans possédaient déjà une notion confuse (les animaux guéris bénéficiaient d'une plus-value). A l'issue de ces expériences, il tenta, pour la première fois en France, l'inoculation des animaux sains à titre préventif. Les mesures de 1774 devaient être peu à peu complétées pour aboutir à un règlement de police sanitaire efficace qui est adopté par les pouvoirs publics en 1776. Ce règlement prévoit, entre autres, le traitement des animaux contaminés. En fait, en 1776, la maladie a disparu de France. De son côté, Bourgelat présente un projet de règlement au Gouvernement en 1775 et en 1777.

• Les deux Ecoles vétérinaires en 1782

L'Almanach vétérinaire nous donne une bonne description de l'état des Ecoles en 1782. L'Ecole Vétérinaire de Lyon, ; avec Bredin pour Directeur, un seul professeur (Henon) et un sous-professeur, est encore installée dans des locaux précaires. L'Ecole Vétérinaire de Paris possède un Directeur Général (Chabert), un Directeur (Flandrin) et cinq professeurs (dont Chanut). Elle dispose des locaux du Château d'Alfort spécialement rénovés par Soufflot. Les professeurs et directeurs sont d'anciens élèves qui ont tous participé à des missions sur le terrain. Ces deux Ecoles sont dotées chacune d'un jardin botanique et d'un "Cabinet du Roy" enrichi de collections zootechniques, anatomiques et anatomo-pathologiques. Ces Ecoles sont très soigneusement et minutieusement organisées par les "Règlements" de 1777. L'enseignement y est défini de façon moderne, basé sur l'observation et l'expérimentation. Leur vocation de centres d'expérimentation animale et d'études de

pathologie comparée, ouverts aux médecins et aux naturalistes, est nettement précisée :

... les portes des Ecoles seront sans cesse ouvertes à tous ceux qui chargés par état de veiller à la conservation des hommes, auront acquis par le nom qu'ils se seront fait le droit d'y venir interroger la nature ...

Ce sont de tels principes qui assureront plus tard à Pasteur la féconde collaboration des vétérinaires.

Ainsi organisées, ces deux Ecoles vont amorcer le grand mouvement du XIX^e siècle qui permettra à la Médecine Vétérinaire de sortir de l'empirisme et du charlatanisme. Pour la première fois dans l'histoire, des institutions assurées de leur pérennité vont patiemment recueillir et classer une multitude d'informations épidémiologiques, cliniques, et anatomo-pathologiques sur les maladies animales, oeuvre rêvée par Bourgelat.

Pour assurer la diffusion de ces connaissances fraîchement acquises, les Ecoles ont recours à diverses formes de publications. Les plus originales sont des recueils d'observations et de formules thérapeutiques, destinés à être périodiquement remis à jour suivant le principe très moderne des "exposés annuels" ou autres "annual reviews".

La première en date est l'Almanach Vétérinaire de 1782. Les intentions de l'auteur sont exposées dans l'avis des libraires, en tête du livre :

... nous invitons les Artistes Vétérinaires, établis dans les Provinces de prendre part à cet opuscule, en nous envoyant toutes les années la Notice, la Description symptomatique et curative des maladies qu'ils auront traitées, des épizooties qui se seront présentées, dans le cours de leur pratique ... Nous rendrons compte toutes les années du progrès des Elèves dans leurs études, de celui des Elèves brevetés par le Roy, établis dans les Provinces ; des épizooties, de leur traitement, de la quantité d'animaux morts et guéris ; des maladies principales guéries dans l'Ecole ; des travaux imprimés ou à imprimer ; des observations, etc ... Enfin de toutes les choses intéressantes relatives à l'Art de guérir les animaux

- **Un corps de professionnels de la santé animale**

L'Almanach Vétérinaire nous indique l'effectif des élèves brevetés des Ecoles Françaises entre 1762 et 1782 : 10 sont affectés dans les régiments de cavalerie, 150 environ exercent dans les Provinces dont trois à l'Isle Saint Domingue et trois à l'Isle de Corse.

Nous savons quelle pauvre formation médicale avaient pu recevoir les premières promotions. Presque autodidactes, ces premiers vétérinaires ont cependant acquis une expérience sur le terrain, à l'occasion des fameuses missions. Nous avons cité quelques anecdotes qui démontrent combien leur tâche était rendue difficile par

la méfiance et la superstition des paysans. Ils ont trouvé, par contre, un appui solide auprès de l'Administration, Bertin d'abord, puis Turgot, ont porté un intérêt constant à l'Agriculture, à la lutte contre les épizooties et aux progrès des Ecoles Vétérinaires.

La correspondance entre Bertin et Bourgelat est surprenante, aujourd'hui, qui nous montre un Ministre soucieux d'être informé de semaine en semaine et presque cas par cas, du cours de telle épizootie dans tel petit village de Province ... et répondant personnellement à chaque courrier du Directeur de l'Ecole Vétérinaire ! Ainsi requis et soutenus par l'Administration, les élèves brevetés ont une position de semi-fonctionnaires qui a sans doute assuré la survie d'une profession dont les débuts analysés par H. Hours furent hérissés de difficultés. Ils constituent déjà l'ébauche d'un véritable Service Vétérinaire National fortement centralisé, et garanti d'efficacité, en liaison directe avec les responsables de l'économie du pays ... et ce en 1780 !

A partir de 1780, l'enseignement est déjà structuré. Les Maîtres mieux formés à leur tâche et l'on peut noter de grands progrès dans l'instruction. Quelle qu'ait été l'insuffisance de leur formation, on est obligé de constater que les vétérinaires du XVIII^e siècle ont accompli un travail considérable, tant sur le plan épidémiologique, que sur le plan clinique et anatomo-pathologique. Il n'est pas interdit de penser que le principal facteur de leur succès fut la discipline de travail très stricte qui leur avait été imposée par l'esprit rigoureux de Bourgelat.